

ÉCHOS DE TUNISIE

Revue de presse pour le mois de juin

Cette page sera mise à jour mensuellement par M. ANOUAR CHENNOUFI

Anouar Chennoufi est né le 11/10/1949 à Menzel Bourguiba (Tunisie) Bac lettres en 1968, Etudes en journalisme – grand amateur de presse internationale –

Ayant fait ses débuts avec le journal LE SPORT en 1971, avec des Inser-

tions sur le l'hebdomadaire TUNIS HEBDO, en passant vers les Années 80 par SAP-JEUNE AFRIQUE.

M. Chennoufi maîtrise parfaitement le journalisme sur Internet. Il est Correspondant de FIL-INFO-FRANCE, Représentant pour le Maghreb du magazine international FRANCHOPHONIE-ACTUALITES édité à Paris et Membre de l'UNION INTERNATIONALE DE PRESSE.



Nouvelles mesures présidentielles en faveur du barreau

- Le Président Ben Ali s'informe des prestations sociales fournies au profit des magistrats et de l'aménagement, au sein des tribunaux, d'espaces réservés aux affaires concernant l'enfance et la famille
- Extension du champ d'intervention des avocats à de nouveaux domaines
- Train de mesures visant à permettre aux avocats stagiaires d'effectuer la période de stage dans les meilleures conditions
- Pourvois en cassation auprès des tribunaux ayant prononcé le jugement objet du pourvoi

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a reçu hier matin M. Béchir Tekkari, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, qui a présenté au Chef de l'Etat un rapport sur les activités du ministère, notamment en ce qui concerne la mise en place de l'administration informatisée et l'aménagement, au sein des tribunaux, d'espaces réservés aux affaires concernant l'enfance et la famille, conformément aux instructions du Président de la République.

Prenant connaissance des activités de la mutuelle des magistrats et de l'Office des logements des magistrats et des agents du ministère de la justice, le Chef de l'Etat a recommandé de poursuivre les efforts afin que ces deux structures s'acquittent au mieux de leur mission en fournissant les prestations requises.

D'autre part, le ministre de la Justice et des Droits de l'homme a soumis au Président de la République les conclusions de la commission de création d'un institut supérieur du barreau et de la commission de couverture sociale des avocats, créées sur instructions du Chef de l'Etat.

Le Président de la République a décidé d'étendre le champ d'interven-

tion des avocats à de nouveaux domaines, et ordonné l'élaboration des textes juridiques y afférents.

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a, par ailleurs, ordonné un train de mesures visant à permettre aux avocats stagiaires d'effectuer la période de stage dans de meilleures conditions.

D'un autre côté, et dans le but de faciliter la tâche quotidienne des avocats, le Chef de l'Etat a ordonné d'élaborer un projet de loi leur permettant de présenter les pourvois en cassation auprès des tribunaux ayant prononcé le jugement objet du pourvoi, notamment à la suite de l'acquisition des équipements informatiques à même de faciliter cette opération.

BMICE (Banque maghrébine de l'investissement et du commerce extérieur) démarrage en 2006.

Suite aux travaux de la 10 ème conférence des présidents des banques maghrébines tenus le jeudi 9 juin à la capitale tunisienne, M. Habib Boularès, secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) a déclaré que l'entrée en fonction de la Banque maghrébine de l'investissement et du commerce extérieur (BMICE) est prévue pour l'année 2006.

Il a indiqué aussi que le Conseil ministériel maghrébin des Finances apportera, au cours de sa réunion prévue pour le mois de septembre prochain, les dernières retouches à ce projet de banque dont la création a été proposée depuis 2002.

Cette nouvelle institution régionale a pour objectif d'aider les pays maghrébins à mettre en place un environnement incitatif à l'investissement, à intensifier les échanges commerciaux

et à favoriser une plus grande fluidité et circulation des marchandises et services dans la région.

Encore un pas vers cette édification tant attendue qu'est l'UMA.

NAWAL EL MOUTAWAKEL HONOREE

La Tunisie élue à la vice-présidence NEW YORK (TAP) — L'Assemblée générale des Nations unies vient d'élire la Tunisie au poste de vice-président de la 60e session de cette Assemblée, au titre du groupe afri-

cain. Outre la Tunisie, les postes de vice-président de l'Assemblée générale, au niveau des Etats d'Afrique, seront occupés par l'Angola, la République Centrafricaine, la Guinée Bissau, le Kenya et le Mali.

A noter que les travaux de la 60e session de l'Assemblée générale, qui sera marquée par la célébration du 60e anniversaire de l'ONU, seront présidés, cette année, par l'ambassadeur de Suède auprès des Nations unies, M. Jean Eliasson.

voyages EN DIRECT t.a.m
Vois-Forfaits-Croisières

Tirage d'un voyage gratuit pour
2 personnes à l'occasion de
notre 25ième anniversaire!

Venez profiter de nos tarifs
exceptionnels pour les vacances
d'été!

Téléphonez au
(514) 878-9547